

épidémiologiques éphémères qui se produisent périodiquement chez les rats et d'élucider la raison des épidémisations printanières du typhus humain qui ne se sont manifestées que certaines années (1938, 1940, 1942).

III. A Chang-Haï, les mesures préventives contre la peste, qui voisine dangereusement au Sud (Fukien) et au Nord (Mandchourie), exigent une surveillance constante de la population murine.

Nous avons adjoint à ce service prophylactique anti-pesteux l'investigation sérologique systématique des rats quotidiennement capturés (rats vivants, capturés au piège). La réalisation pratique en est facile et la surveillance contre la peste s'est ainsi doublée d'une surveillance contre le typhus exanthématique murin.

Il semble possible, tout au moins pour Chang-Haï, qu'une telle surveillance permette de prévoir, à brève échéance, une éclosion épidémique de typhus murin au printemps. En dehors du renforcement des mesures de dératisation en tout temps indispensables, cette prévision permettra de prendre à l'avance les mesures de prophylaxie contre le pou et d'empêcher, dans une certaine mesure, l'embranchement du cycle de transmission « rat-puces ou poussières-homme » sur le cycle « homme-pou-homme ».

Une telle surveillance des rats pour le typhus, logique à Chang-Haï, ne saurait être applicable que dans les collectivités où l'endémie exanthématique, de caractère murin, est susceptible de s'épidémiser périodiquement.

*Institut Pasteur de Chang-Haï.*

## UN COLORANT DE REMPLACEMENT DU GIEMSA

Par A. BAHRAMI

Le manque actuel de colorant de Giemsa nous a amené à essayer de mettre au point un colorant de remplacement pour les besoins du laboratoire ; c'est le bleu mercuriel associé à l'éosine qui nous a donné les résultats les plus favorables.

*Préparation.* — Dans un verre à pied on met 1 g. de bichlorure de mercure ( $HgCl_2$ ) et 150 cm<sup>3</sup> d'eau distillée. Quand le sublimé est dissous, on y ajoute la quantité nécessaire d'une solution de soude à 10 o/o pour obtenir le précipité d'oxyde jaune de mercure qu'on décante et lave à plusieurs reprises à l'eau distillée jusqu'à ce que le liquide qui s'écoule soit neutre au papier tournesol. On verse alors, sur l'oxyde de mercure, 100 cm<sup>3</sup> d'une solution aqueuse à 1 o/o de bleu de méthylène et on porte le tout à l'auto-

clave une heure à 120°. Le liquide ainsi obtenu doit présenter un ton violet-bleu; il est à rejeter lorsqu'il est trop violet. A défaut d'autoclave, on peut laisser mûrir le colorant à la température du laboratoire. Il est ensuite filtré et séché au bain-marie.

Pour la préparation du colorant proprement dit, on prend 1 g. de la poudre bleue qu'on mélange avec 0,50 g. d'éosine, on les fait dissoudre dans un mélange formé de 50 cm<sup>3</sup> d'alcool méthylique absolu et 50 cm<sup>3</sup> de glycérine neutre. Le mélange est utilisable après 24 heures.

*Méthode de coloration.* — Il n'existe aucune différence d'emploi entre ce colorant et le Giemsa rapide. Pour la coloration des frottis de sang, par exemple, on fixe d'abord à l'alcool méthylique ou au May-Grünwald, puis on colore pendant 15 min. avec une solution de 3 gouttes du colorant dans de l'eau distillée.

On peut employer le bleu à l'argent (BORREL) au lieu du bleu au mercure; mais il n'est pas avantageux à cause de son prix élevé. La quantité nécessaire d'éosine que l'on doit ajouter au bleu, dépend surtout de sa qualité; nous avons employé, au cours de nos travaux, l'éosine AG. Extra K. HOLLBORN et SÖRNE.

(Institut Pasteur de l'Iran, Téhéran).

### SUR L'EXISTENCE D'UN RÉSERVOIR DE VIRUS AMARIL ANIMAL EN AFRIQUE

Par C. DURIEUX, H. BOIRON et R. KOEBBER (\*)

Depuis quelques années, on admet comme probable l'existence, en Afrique tropicale, d'un réservoir de virus amaril constitué par d'autres vertébrés que l'homme. Nous-même, à la suite d'un voyage en Côte d'Ivoire effectué en janvier 1940, avons attiré l'attention sur les conditions épidémiologiques particulières qui caractérisent les manifestations de la fièvre jaune dans la zone forestière de cette colonie: persistance de la maladie dans des régions où la population humaine est très clairsemée; apparition des cas dans des groupes isolés vivant en contact étroit avec la forêt; manque de relation apparente entre ces divers cas; enfin absence de preuves que le virus a été apporté par l'homme. Et nous faisons la remarque suivante: « En présence de ces constatations, l'idée vient à l'esprit que le virus amaril est lui-même en relation étroite avec la forêt et que celle-ci abrite une variété de

(\*) Séance du 10 avril 1946.